



Conseil économique et social

Distr. générale
4 mars 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Activités opérationnelles menées par le système
des Nations Unies aux fins de la coopération
internationale pour le développement : rapports
des Conseils d'administration du Programme
des Nations Unies pour le développement et du Fonds
des Nations Unies pour la population, du Fonds
des Nations Unies pour l'enfance et du Programme
alimentaire mondial**

Rapport annuel du Programme alimentaire mondial pour 2009

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport annuel du Programme alimentaire mondial pour 2009, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration du Programme dans sa décision 2010/EB.1/2 (dont le texte est également joint).

* Voir E/2010/1.



**Décision 2010/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration
du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire
de 2010 (8-11 février 2010)**

**Rapport annuel au Conseil économique et social
et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture pour 2009**

Le Conseil a approuvé le « Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour 2009 » (WFP/EB.1/2010/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2009 ainsi que de la présente décision.

8 février 2010

Rapport annuel pour 2009 du Programme alimentaire mondial au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, y compris sur l'application du programme de réformes du Secrétaire général et l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement

Résumé

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a joué un rôle central dans l'action mise en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies pour gagner en cohérence et soutenir les efforts entrepris par les pays afin de faire face à la crise alimentaire persistante, à la récession économique, aux conflits, aux chocs d'origine climatique et autres crises graves subis par les populations les plus vulnérables du monde. Il s'agissait là d'une tâche particulièrement difficile à un moment où, pour la première fois, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition a dépassé le milliard. Dans le cadre de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et conformément à son plan stratégique pour 2008-2013, qui prorogeait son plan pour 2008-2011, le PAM a développé ses partenariats aux niveaux national et mondial afin d'agir plus efficacement au sein du système des Nations Unies, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de répondre aux besoins humanitaires. En dépit de la crise financière et économique, il a mobilisé d'importantes ressources, notamment par le biais des fonds communs.

Le PAM a continué d'utiliser les contributions qu'il reçoit pour fournir une assistance alimentaire à ceux qui en ont le plus besoin, en achetant des produits alimentaires localement et en appliquant des moyens innovants pour améliorer la nutrition, la qualité des prestations et les achats au niveau des pays. L'expérimentation de l'initiative Achats au service du progrès a servi à tester des modalités d'achat innovantes et à élaborer de nouvelles interventions afin d'aider les petits exploitants dans un certain nombre de pays en développement. De même, la montée en puissance de l'utilisation des bons d'alimentation et des transferts monétaires a favorisé l'évolution des activités du PAM vers des modes d'assistance alimentaire plus souples. Le PAM a commencé à attacher plus d'importance aux stratégies relevant de l'initiative des pays ou des régions : il appuie désormais le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique de l'Union africaine auxquels il apporte des compétences spécialisées, et il a adapté ses stratégies en conséquence. En faisant du renforcement des capacités et des stratégies de transfert des responsabilités un aspect privilégié de son action, le PAM place au cœur de ses préoccupations la recherche de solutions durables au problème de la faim.

Le PAM a collaboré avec d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire dans le cadre d'une collaboration interorganisations sans précédent visant à améliorer la sécurité alimentaire. Ces activités ont imprimé un élan politique en faveur de l'accroissement des investissements en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la

nutrition et de l'élimination de la faim. Cette impulsion s'est concrétisée par l'engagement de 20 milliards de dollars en faveur de la sécurité alimentaire lors du Sommet du Groupe des Huit, tenu à L'Aquila (Italie) du 8 au 10 juillet 2009, et par la transformation du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en une instance intergouvernementale ouverte. La participation du PAM à ces processus est conforme aux principes adoptés lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome du 16 au 18 novembre 2009, dans la mesure où ceux-ci portent sur des approches homogènes mises en œuvre sous la conduite des pays.

Après la réussite de l'application des Normes comptables internationales du secteur public, le PAM est devenu la première institution des Nations Unies à lancer un progiciel SAP conforme à ces normes, WINGS II, qui permet un suivi plus précis et détaillé des ressources financières et humaines de l'ensemble du PAM. L'examen des mécanismes et procédures internes utilisés pour approuver les nouveaux programmes et révisions budgétaires, qui avait été entrepris à la faveur de l'examen du cadre de financement, a permis de rationaliser l'établissement des priorités, de gagner en cohérence dans l'application des directives et de mieux harmoniser les processus aux niveaux national, régional et mondial. En vue de renforcer la transparence, le nombre de membres du personnel du PAM tenus de présenter une déclaration de situation financière a été porté de 6 à plus de 400, les premiers concernés étant ceux qui disposent des pouvoirs les plus étendus en matière d'achats.

La crise financière et économique ayant encore aggravé les effets de la crise alimentaire en 2009, le PAM a intensifié sa collaboration pour venir en aide aux populations en situation de besoin extrême. De concert avec d'autres intervenants humanitaires, le PAM est intervenu dans les situations d'urgence dans le cadre du système d'action groupée, continuant d'assurer la direction du module logistique et de codiriger celui des télécommunications à l'échelle mondiale, mais aussi de diriger, seul ou avec d'autres organisations, les modules s'occupant du secteur alimentaire dans les pays. Il a également pris part aux activités des groupes sectoriels chargés de la santé et de la nutrition, entre autres.

Le PAM a pris part à plusieurs initiatives communes approuvées par le Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations Unies pour la coordination à sa première session ordinaire de 2009, tenue à Paris les 4 et 5 avril 2009, en réaction à la crise, qu'il a dans certains cas dirigées, et il a assuré un suivi et des analyses dans le cadre du Dispositif mondial d'alerte vulnérabilités et impacts. La Directrice exécutive du PAM a présidé le Comité de haut niveau sur la gestion, réuni à Rome du 9 au 13 novembre 2009, qui s'est penché sur l'harmonisation des modes de fonctionnement des instances des Nations Unies et sur l'amélioration des systèmes de sûreté et de sécurité du personnel. En tant que membre du Groupe des Nations Unies pour le développement, le PAM a poursuivi sa collaboration au renforcement de la coordination à l'échelle des pays et l'exécution des interventions par le biais du système des coordonnateurs résidents. Ces activités ont permis de poursuivre sur la lancée de réalisations de l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies en veillant à ce que le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement reflète les priorités, plans et principes nationaux et soit conçu pour aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

I. Contribuer à la cohérence et à l'efficacité du système des Nations Unies

A. Financement des activités opérationnelles

1. Avec plus d'un milliard d'êtres humains souffrant de malnutrition, la faim dans le monde a atteint en 2009 un record historique. Les effets conjugués des crises alimentaire, énergétique et financière ont encore aggravé la vulnérabilité causée par les catastrophes naturelles, les conflits et la pauvreté. Le PAM a donc fourni une assistance alimentaire et nutritionnelle, y compris sous forme de filets de sécurité tels que des programmes d'alimentation scolaire, à 108 millions de bénéficiaires dans 74 pays.

2. Pour 2009, les projections totales du PAM en matière de financement s'élevaient à 3,9 milliards de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus que les montants reçus avant 2008. Les besoins augmentant plus fortement que les financements des donateurs habituels, le PAM a accordé davantage d'attention à la recherche de nouveaux donateurs et s'est efforcé d'intégrer plus étroitement ses programmes de pays au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), aux processus d'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté et aux plans de développement nationaux.

3. Au 7 décembre 2009, le PAM avait reçu 3,6 milliards de dollars de 75 donateurs. L'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, la Fédération de Russie, le Japon et le Qatar ont fourni au PAM une contribution record. L'Australie, la Belgique, le Canada, la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, l'Inde et le Kenya, et des donateurs privés ont également intensifié ou maintenu leur appui en 2009. Les gouvernements hôtes du Bangladesh, du Burundi, du Cambodge, de l'Égypte, de Madagascar, du Malawi et du Pakistan ont appuyé les opérations du PAM dans leur pays, tandis que le Kazakhstan, Oman et l'Ukraine ont apporté leur première contribution au PAM.

4. Les donateurs ont consacré environ 90 % de leurs contributions à des projets spécifiques. Les 10 % restants étaient des contributions multilatérales allouées par le Comité pour l'affectation stratégique des ressources. Ces contributions multilatérales, qui sont à la fois précoces, prévisibles et souples, ont permis au PAM d'affecter en priorité ses ressources aux besoins les plus urgents et de planifier efficacement son action de lutte contre les causes premières de la faim. Les principaux donateurs multilatéraux sont notamment l'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. De nouveaux accords de partenariat sur plusieurs années ont été conclus en 2009 avec l'Australie, le Canada et le Luxembourg.

5. Les montants reçus de fonds multidonateurs s'élevaient au total à 155 millions de dollars au début de décembre 2009, représentant la cinquième source de revenus du PAM. Sur ce total, 82 % provenaient de dispositifs de financement humanitaire tels que le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) et des fonds communs pour les interventions humanitaires en faveur de la République démocratique du Congo et du Soudan. Les contributions provenant de fonds communs ont revêtu une importance cruciale pour de nombreuses opérations, en particulier des interventions en situation d'urgence et des opérations spéciales dont le financement était insuffisant. Il s'agit notamment d'un appui fourni aux Services

aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), que le PAM gère pour l'ensemble du système. Ces contributions ont permis au PAM et à ses partenaires de continuer à fournir une assistance alimentaire cruciale dans le cadre d'opérations insuffisamment financées par les sources habituelles.

6. Le PAM a reçu 36 % du total des montants versés (soit en décembre 2009, 110 millions de dollars). Il a en outre entamé des pourparlers en vue de la rédaction d'une lettre d'entente globale et de l'élaboration d'un cadre de mesure des résultats et de responsabilisation, tout en soulignant combien il importe d'éviter les lourdeurs administratives inutiles.

7. Au cours de la période considérée, de nouveaux circuits de financement ont été mis en place avec des donateurs de pays de l'Organisation de développement et de coopération économiques et des fonds spéciaux sectoriels ou multidonateurs. Il convient de citer le Programme d'intervention de la Banque mondiale en réponse à la crise alimentaire mondiale, le Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Facilité alimentaire de l'Union européenne et le Programme thématique portant sur la sécurité alimentaire administré par EuropeAid. En 2009, la modification des directives, qui a permis d'accéder plus aisément à d'autres fonds, par exemple au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, a été accueillie avec satisfaction. Il est de plus en plus important pour le PAM et ses partenaires de multiplier les sources de financement pour répondre à l'accroissement des besoins en matière d'assistance alimentaire.

8. Seize procédures d'appel global, 7 appels éclair et 6 autres appels ont été lancés en 2009. Les trois appels les plus importants concernaient la République démocratique du Congo, la Somalie et le Soudan, suivis du territoire palestinien occupé, du Pakistan et du Zimbabwe. Le PAM est resté l'institution qui lance le plus d'appels, 90 % des besoins de 2009 ayant été satisfaits par le biais des procédures d'appel global. Le montant total des besoins s'est chiffré à 9,8 milliards de dollars, dont 3,7 milliards de dollars, soit 38 %, représentaient les besoins du PAM.

9. Le PAM a également bénéficié d'arrangements favorables en matière d'achats dans plusieurs pays. Le Gouvernement indien, par exemple, lui a fourni des céréales à des prix planchers réservés aux plus démunis, soit environ 33 % des prix du marché pour le blé et le riz. Le PAM a également acheté du blé et du riz à des prix subventionnés à la Food Corporation of India, une société d'État. Le Gouvernement indien attribue approximativement 40 000 tonnes de blé et 7 500 tonnes de riz chaque année au PAM, qui troque ce blé contre des aliments enrichis auprès des fabricants.

10. Dès décembre, les fonds reçus du secteur privé avaient dépassé l'objectif de 80 millions de dollars fixé pour l'année 2009. En matière de mobilisation de fonds, la conjoncture économique a modéré les attentes du PAM, mais en dépit du ralentissement de l'activité économique, le PAM a signé un partenariat de longue durée avec LG Electronics, la première multinationale asiatique à lui fournir son appui en contribuant à des programmes de lutte contre la faim liée au climat dans la corne de l'Afrique.

11. Les partenariats privés sont restés un moteur important de la stratégie de développement nutritionnel du PAM, apportant le savoir-faire du secteur privé à son unité de nutrition. En 2009, des accords ont été conclus en vue de recruter au moins

six nutritionnistes dans des bureaux de pays du PAM en 2010, avec l'appui du secteur privé. Les spécialistes de la société Royal DSM N.V., qui intervient dans le secteur des sciences de la vie et des matériaux, ont travaillé en Égypte et au Kenya pour s'attaquer aux problèmes que pose l'enrichissement des aliments à domicile et évaluer la capacité locale de production vivrière. Le projet Laser Beam, une alliance novatrice de sociétés du secteur agroalimentaire, a été lancé en septembre pour réduire la malnutrition au Bangladesh et en Indonésie d'ici à 2014; ce projet associe le savoir-faire du PAM aux compétences du secteur privé dans les domaines de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de l'hygiène. Le PAM a également mis en place des partenariats institutionnels avec les sociétés H.J. Heinz et Kraft Foods Inc., et intensifié ses relations avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition grâce à cette initiative.

B. Harmonisation, actions conjointes et initiative « Unis dans l'action »

12. L'adoption en octobre 2009 par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution 63/311 sur la cohérence du système a encouragé la coopération entre les institutions des Nations Unies. Le PAM s'est félicité de la création d'une nouvelle entité pour la promotion de l'égalité des sexes regroupant quatre organes existants. L'appel lancé en faveur de la mise en place d'un mécanisme indépendant d'évaluation de l'efficacité, de l'efficacités et des résultats à l'échelle du système a été accueilli avec intérêt comme moyen d'améliorer la transparence. Le PAM a également constaté avec satisfaction que la nécessité d'intensifier la coopération entre les organismes des Nations Unies et les organismes issus des accords de Bretton Woods avait été reconnue.

13. La Directrice exécutive du PAM a participé à la réunion du Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations Unies pour la coordination convoquée par le Secrétaire général. En sa qualité de Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, elle a pris la direction des initiatives menées pour renforcer la coordination des questions se rapportant à l'administration et à la gestion à l'échelle du système des Nations Unies. En 2009, le Comité de haut niveau sur la gestion a mis l'accent sur l'harmonisation des pratiques de fonctionnement et sur la sécurité du personnel.

14. Le PAM a également continué de faire fond sur les bonnes pratiques en matière de gestion financière en adoptant en juillet les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et en lançant WINGS II, un progiciel SAP conforme à ces normes. Le PAM a été la première institution des Nations Unies à appliquer les normes IPSAS, se conformant ainsi à la décision du Comité de haut niveau sur la gestion adoptée par l'ensemble des organes directeurs des organismes des Nations Unies, parmi lesquels l'Assemblée générale et le Conseil d'administration du PAM. La mesure consistant à faire passer le nombre de membres du personnel du PAM tenus de produire une déclaration de situation financière de 6 à 400, les premiers concernés étant ceux qui disposent des pouvoirs les plus étendus en matière d'achats, avait aussi pour objet d'améliorer la transparence et la responsabilité financières. Le PAM s'est récemment doté d'un Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, ce qui a permis de regrouper l'ensemble des flux de ressources (entrées et sorties), favorisant ainsi le renforcement du contrôle financier. Ce département comprend une Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle dont le rôle est

notamment de veiller à ce que les décisions en matière de ressources ne perdent pas de vue les principes d'efficacité et d'évaluation.

15. S'agissant des pratiques de fonctionnement, le Comité de haut niveau sur la gestion a recensé un certain nombre de projets communs pour renforcer la coopération entre les institutions des Nations Unies et a mobilisé presque 6 millions de dollars pour les financer. Il a également supervisé les activités du Comité directeur sur la sûreté et la sécurité du personnel, qui a recommandé au système des Nations Unies de recentrer ses efforts de gestion des risques en matière de sécurité sur la continuité des opérations dans les environnements difficiles. Le PAM a encouragé les réformes du système de sécurité des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne les conditions de travail du personnel national. L'assassinat de cinq membres du personnel du PAM au Pakistan et de cinq employés des Nations Unies en Afghanistan à la fin de 2009 a souligné l'importance de ce travail.

16. Les mesures communes adoptées par le système des Nations Unies en réaction à la crise ont été l'un des principaux axes de travail du Comité de haut niveau sur les programmes en 2009. Ces initiatives, élaborées par le Comité de haut niveau et approuvées par le Conseil des chefs de secrétariat en avril 2009, avaient pour objet de mobiliser le système des Nations Unies pour faire face aux répercussions des récentes crises financière, économique et sociale dans le monde. Le PAM conduit deux de ces neuf initiatives : a) l'initiative sur la sécurité alimentaire, en coopération avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire; et b) l'initiative sur l'action humanitaire, la sécurité et la stabilité sociale. Il a également pris part en qualité d'institution coopérante à quatre autres de ces initiatives, à savoir celles qui concernent : a) la mobilisation de financements supplémentaires pour les plus vulnérables; b) l'économie verte; c) la protection sociale; et d) le suivi et l'analyse.

17. L'initiative conjointe concernant la sécurité alimentaire était étroitement liée aux activités de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire de façon qu'il soit possible de coordonner les suites données par les institutions aux engagements pris par le Groupe des Huit et aux résultats de la réunion du Groupe des Vingt. La deuxième initiative conduite par le PAM s'est concentrée sur l'action d'urgence pour préserver des vies et des moyens de subsistance, satisfaire les besoins alimentaires et humanitaires, protéger les populations déplacées et renforcer la sécurité et la stabilité sociale. Elle a notamment porté sur un travail de sensibilisation concernant les programmes d'assistance mis en œuvre pour sauver des vies humaines, soulignant combien il importait d'assurer un financement fiable des appels globaux et de garantir dans le monde entier l'accès des livraisons et la sécurité du personnel dans le cadre des interventions humanitaires. L'organisation d'escortes navales pour protéger les navires du PAM ravitaillant la Somalie menacés par les pirates figure également parmi les actions importantes mises en œuvre en collaboration avec l'Organisation maritime internationale.

18. Le PAM a poursuivi en 2009 sa participation au Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et à ses groupes de travail, y compris celui qui s'occupe des questions de programmation et les équipes travaillant sur les objectifs du Millénaire pour le développement. À la demande des équipes de pays des Nations Unies, le Groupe de travail chargé des questions de programmation a abrégé

les directives relatives à l'établissement du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et établi un modèle de rapport simplifié tout en insistant sur leur intégration dans les stratégies nationales. Le Groupe chargé du fonctionnement des bureaux de pays a révisé les supports de formation des services communs pour encourager la coordination à l'échelle des pays. Des directives d'achat communes, préparées sous la direction du PAM, ont été adoptées par le GNUD au dernier trimestre de 2009.

19. Les groupes de travail du GNUD, son groupe consultatif et son comité plénier ont apporté leur soutien aux pays qui expérimentent l'initiative « Unis dans l'action » et élaboré, à leur demande, un vade-mecum de la gestion du changement. Sous la houlette du PAM en sa qualité de membre du Comité consultatif, l'Approche harmonisée pour les transferts monétaires a été adoptée à l'échelle des pays. Les coordonnateurs résidents des pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » ont été consultés pour mesurer les progrès et mettre en lumière les problèmes qui méritent l'attention du GNUD.

20. Dans le cadre de consultations organisées dans les pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » et lors de l'Assemblée générale, les bureaux de pays des Nations Unies ont été encouragés à évaluer eux-mêmes leur travail. Pour soutenir cette initiative, le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation participe aux réunions organisées dans les pays pilotes, propose un mandat type pour les évaluations et met en place l'assurance-qualité des évaluations conduites par les pays.

21. Le perfectionnement du système des coordonnateurs résidents s'est poursuivi en 2009, le PAM ayant participé aux activités des groupes de travail sur le renforcement du processus de sélection des coordonnateurs résidents. Conformément aux objectifs du plan de mise en œuvre de la gestion des aptitudes des coordonnateurs résidents, des procédures normalisées ont été introduites pour renforcer la gestion du Groupe consultatif interinstitutions. Des directives sur la sélection et la nomination des coordonnateurs résidents ont été élaborées pour améliorer les communications et rationaliser le processus de sélection.

22. En 2009, quatre membres du personnel du PAM ont assumé les fonctions de coordonnateurs résidents en Algérie, au Cambodge, au Myanmar et au Tadjikistan. Un membre du personnel a été nommé Coordonnateur résident à Madagascar, sous réserve de l'approbation du Gouvernement. Le PAM a également présenté six candidats aux centres d'évaluation des coordonnateurs résidents en janvier 2010.

C. Changement climatique

23. Le changement climatique a figuré en bonne place dans le programme de travail des Nations Unies en 2009, avec en point d'orgue la Conférence sur le changement climatique tenue à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Le PAM, dans le cadre de son action de lutte contre la malnutrition et le manque d'accès à l'alimentation imputable aux effets du changement climatique, a intensifié ses contacts avec les organisations partenaires. Il a soutenu des stratégies d'adaptation et d'atténuation, notamment les activités Vivres contre travail et les programmes élargis d'alimentation scolaire et de mise en place de filets de sécurité. Les projets en cours portant sur la régénération des sols, le reboisement, la gestion de l'environnement et l'énergie, par exemple l'introduction de fourneaux économes en

énergie, relèvent également de l'action menée par le PAM pour réduire la faim résultant des conditions climatiques et météorologiques.

24. Des outils innovants et de nouveaux partenariats ont permis d'étoffer les analyses de la vulnérabilité réalisées par le PAM en y ajoutant des données sur le changement climatique, y compris les informations mondiales émanant de la plateforme d'information sur le changement climatique créée par l'Organisation météorologique mondiale. L'alerte précoce est un autre domaine dans lequel de nouveaux systèmes ont été mis au point. En Amérique centrale, le PAM a dirigé la mise au point de SATCAweb, un outil informatisé de surveillance et de prévision des catastrophes qui fournit des données en temps réel sur les catastrophes d'origine climatique dans la région. Un autre exemple de collaboration fructueuse a été le programme du PAM de gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables en Éthiopie. Cet outil a facilité l'élaboration et l'introduction d'une approche nationale à assise communautaire ayant pour objet de mettre un terme à la dégradation de l'environnement et d'accroître la résistance à long terme aux changements climatiques. Plus de 1 million de personnes ont bénéficié de ce projet qui a permis de régénérer plus de 300 000 hectares de terres dégradées depuis 2000.

D. Réforme de l'aide humanitaire

25. La réforme de l'aide humanitaire porte sur le principe de l'action groupée, le financement de l'action humanitaire et le système des coordonnateurs de l'action humanitaire. En 2009, le Comité permanent interorganisations, qui misait auparavant davantage sur la recherche et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs, a plutôt privilégié la consolidation de la réforme de l'aide humanitaire et l'évaluation des progrès. L'initiative menée sous la houlette du Comité permanent, qui entend rationaliser les divers groupes de financement des Nations Unies et harmoniser les lignes directrices, y compris les règles d'établissement des rapports, a permis d'améliorer l'exécution sur le terrain et de réduire les coûts de transaction. Les priorités arrêtées par le Comité en 2009, avec l'appui du PAM, sont notamment le financement de l'aide humanitaire, la mise en place de l'évaluation commune des besoins et l'amélioration du système des coordonnateurs de l'action humanitaire.

26. Les discussions qui ont eu lieu en cours d'année ont amené à prolonger de trois ans la liste de coordonnateurs de l'action humanitaire en réserve et de créer un Groupe d'évaluation de la coordination des opérations humanitaires chargé d'examiner les candidatures aux postes de coordonnateur de l'action humanitaire. Il s'agit là d'un progrès bienvenu sur le principe, mais dans la pratique les coordonnateurs résidents ont continué le plus souvent à faire fonction de coordonnateur des opérations humanitaires. En 2009, quatre membres du personnel du PAM ont été recommandés pour inscription à la réserve. Par ailleurs, à la suite d'un examen effectué en octobre 2009 par le groupe de travail du Comité permanent interorganisations, des lignes directrices ont été publiées sur la constitution et la dissolution des équipes de pays chargées des opérations humanitaires.

27. La procédure d'appel global, le CERF élargi et les comptes d'intervention d'urgence individuels des grandes organisations humanitaires ont permis d'assurer un financement plus cohérent et plus prévisible des interventions. Le PAM est à ce jour le premier bénéficiaire des fonds du CERF (voir par. 5 et 6 du présent rapport).

28. Le système d'action groupée, lancé au départ pour combler les lacunes des interventions d'aide humanitaire, n'a pas cessé d'évoluer, et constitue désormais le premier moyen d'intervention des organismes humanitaires en cas de situation d'urgence soudaine. En 2009, 24 des 27 pays disposant d'un coordonnateur de l'action humanitaire ont officiellement adopté ce système. Le PAM est resté à la tête des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence, tout en gardant la responsabilité globale du secteur de l'assistance alimentaire. Il a également pris part aux activités d'autres modules, notamment ceux qui s'occupent de la nutrition, de la protection, de l'éducation et des premières phases du redressement.

29. Le module de la logistique dirigé par le PAM est intervenu dans huit des situations d'urgence survenues en 2009 : Bénin, Gaza (territoire palestinien occupé), Indonésie, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao et Samoa. Pour améliorer la planification préalable et renforcer les capacités en vue d'intervenir de manière plus efficace et plus coordonnée, plus de 200 logisticiens de 30 organisations différentes ont depuis 2006 reçu une formation afin d'être à même de participer aux modules logistiques. Le PAM a fait appel à eux pour réaliser des évaluations et appuyer les opérations sur le terrain en créant des modules logistiques lors des nouvelles situations d'urgence.

30. Le module de la logistique est également venu en aide aux communautés en transition entre la phase de conflit ou de catastrophe et la phase de relèvement durable, en remettant en état des infrastructures. En République démocratique du Congo, par exemple, il a collaboré avec les collectivités locales et les partenaires humanitaires pour exécuter des projets de remise en état des routes dans les zones de retour.

31. La cellule mondiale d'appui du module de la logistique a été créée il y a trois ans pour fournir des orientations sur la stratégie et les politiques générales, la formation, l'appui à la mobilisation et la capacité de monter très rapidement en puissance dans le cadre des projets humanitaires. Le groupe central d'appui au Centre logistique commun des Nations Unies a été absorbé par la cellule d'appui du module de la logistique en janvier 2009. Installée au sein de la Division de la logistique du PAM, cette cellule est composée d'un groupe de logisticiens dévoués, aux multiples compétences, qui viennent de sept organismes humanitaires différents. Elle a organisé le lancement de *service mindset training*, un outil conçu pour recenser les besoins communs des logisticiens travaillant dans le secteur humanitaire. En 2009, en partenariat avec 15 organisations, la cellule a achevé la mise au point du guide des opérations logistiques, une source unique de schémas, d'outils opérationnels, de références et d'instructions sur la logistique.

32. En juin 2009, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont mis la dernière main à un accord dont l'objet est de rationaliser les responsabilités, d'unifier les services et de consolider la sécurité et la communication des données, sous la direction du PAM. Depuis 2007, ce dernier assure la coordination et l'appui technique des télécommunications d'urgence lors de toutes les grandes interventions d'urgence. En 2009, il est intervenu à ce titre en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Pakistan. En partenariat avec des donateurs du secteur privé, le PAM a également mis au point un programme de formation complet à la gestion de la planification préalable et des interventions d'urgence par le biais des technologies de l'information. Au cours de l'année, 99 professionnels de 20 organisations ont suivi cette formation.

33. Dans le cadre de l'application de la nouvelle politique des Nations Unies sur la gestion des risques en matière de sécurité, des normes minimales de sécurité opérationnelle et des directives relatives à la définition du risque acceptable élaborées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, le PAM a servi d'interlocuteur pour les questions concernant les télécommunications à des fins de sécurité. À ce titre, le PAM a dispensé des conseils au réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité sur les politiques et la mise en œuvre des normes et des services de télécommunication à des fins de sécurité.

34. Le PAM a continué de participer aux travaux des instances interorganisations sur la transition, en particulier le groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les phases initiales du redressement et le groupe de travail commun GNUM/Comité exécutif pour les affaires humanitaires sur les problèmes posés par la transition. Au cours de l'année, les discussions ont notamment porté sur le financement de la transition, les enseignements tirés de l'appui au cours des premières phases du redressement, l'évaluation des besoins après un conflit ou une catastrophe et le rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix. Le PAM a contribué aux travaux dans ces domaines et a participé aux discussions portant sur l'orientation, les fonctions, l'harmonisation et l'impact des groupes interorganisations.

35. Le PAM a également contribué aux activités du Bureau d'appui à la consolidation de la paix en affectant temporairement un membre de son personnel pour aider à préparer le rapport du Secrétaire général. En octobre, il a été l'un des hôtes d'une manifestation spéciale du Conseil économique et social et de la Commission de consolidation de la paix sur le thème des crises alimentaires et économiques dans les pays sortant d'un conflit. La contribution du PAM à la consolidation de la paix, y compris à travers sa capacité d'apporter des avantages concrets dès le retour à la paix, a été soulignée au cours de cette manifestation. En octobre, le Programme a également rejoint le Groupe de haut niveau pour la consolidation de la paix établi pour conseiller le Secrétaire général adjoint pour l'appui à la consolidation de la paix sur les enjeux de cette question et pour garantir l'engagement des Nations Unies dans ce domaine.

36. Le Comité exécutif pour les affaires humanitaires a joué un rôle important pour que les organismes humanitaires étudient et élaborent des positions communes sur des situations en constante évolution, par exemple dans la corne de l'Afrique et au Yémen, ainsi que pour surmonter de très graves problèmes de sécurité, par exemple en Afghanistan et au Pakistan.

E. Programmation conjointe à l'initiative des pays

37. En 2009, le PAM a pris part à 88 programmes communs dans 33 pays, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Cette participation était une confirmation de la montée en puissance de la programmation conjointe entre les organismes des Nations Unies. Trente cinq % de l'ensemble des programmes communs, pour la plupart exécutés en Afrique subsaharienne, relevaient de l'initiative « Unis dans l'action ».

38. Les programmes conjoints ont été l'occasion pour les organismes des Nations Unies de travailler en collaboration plus étroite avec les partenaires nationaux. Il

convient de citer une initiative menée de concert avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en République-Unie de Tanzanie qui visait à aider le Gouvernement de ce pays à mettre en place un programme général d'alimentation scolaire à l'échelle nationale. Au Mozambique, le PAM a travaillé avec l'UNICEF et l'OMS dans le cadre de programmes communs dans les domaines suivants : les enfants; la sécurité alimentaire et la nutrition; l'accès aux services de santé de la reproduction, et la fourniture de ces services; et le renforcement de l'action nationale de lutte contre le VIH/sida. Le PAM a fourni une assistance technique au Ministère de la santé en lui proposant une nouvelle composition de la ration alimentaire de base fournie par les services publics aux patients suivant une thérapie antirétrovirale ou un traitement antituberculeux.

39. Le PAM a travaillé avec ses partenaires des Nations Unies au Libéria dans le cadre d'un programme de grande envergure axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition visant à développer la production agricole. En Ouganda, l'équipe de pays des Nations Unies a formulé un programme conjoint pour aider le Gouvernement à faire face au changement climatique, en particulier dans les régions de Karamoja et Teso, particulièrement exposées aux catastrophes.

40. Le PAM est resté très engagé dans cinq pays d'intervention de l'initiative « Unis dans l'action », à savoir : le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda, où les activités s'inscrivent dans un plan de travail et budget communs faisant appel à au moins deux organisations des Nations Unies et partenaires nationaux.

41. Au Mozambique, le PAM a participé à 6 des 11 programmes communs et a dirigé l'activité Achats au service du progrès en créant des filières produits et des liens avec les marchés pour les associations agricoles. L'objectif de cette action était de faciliter l'achat direct de maïs et de haricots par les acheteurs institutionnels tels que le PAM. La FAO a fourni une information et une assistance technique et le FIDA une ligne de crédit.

42. En janvier 2009, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies au Pakistan ont lancé le programme « Unis dans l'action », avec des activités conjointes dans les domaines suivants : agriculture, développement rural et lutte contre la pauvreté, éducation, santé et population, environnement et gestion des risques de catastrophes. Le PAM a pris part à tous ces programmes et coprésidé le groupe thématique sur la gestion des risques de catastrophes avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

43. Au Rwanda, au lieu de lancer un programme « Unis dans l'action » distinct, l'équipe de pays des Nations Unies a lancé des activités pilotes lors de l'élaboration du PNUAD, qui comportait cinq domaines d'intervention. Le PAM a coprésidé le groupe thématique sur l'éducation avec l'UNICEF et le groupe thématique sur la croissance durable et la protection sociale avec la FAO, outre qu'il a apporté sa contribution dans les trois autres domaines. Il a également collaboré avec le PNUD et d'autres institutions dans les domaines de la santé, de la population, du VIH et de la nutrition. Les activités ont notamment consisté à appuyer le réseau des femmes rwandaises qui venait en aide aux femmes violées et ayant survécu à d'autres crimes durant le génocide en 1994. Un autre projet mis en œuvre avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le PNUD et d'autres institutions s'est concentré sur le développement des interventions de lutte contre le VIH en coopération avec le Gouvernement et la société civile.

44. En République-Unie de Tanzanie, le PAM a pris part à 6 des 7 programmes conjoints et à 2 initiatives communes sur la gestion du changement et les communications. L'équipe de pays des Nations Unies a contribué aux réformes administratives, en particulier dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC) et des achats. Le PAM a pris la tête des opérations dans le domaine des TIC, en exécutant un projet visant à mettre en place des infrastructures de communication (voix, données vidéo) à l'échelle de tout le système et à adopter une approche commune dans le domaine des TIC, y compris pour les achats. Avec le PNUD et d'autres institutions, le PAM a également collaboré à des programmes communs sur la planification préalable aux catastrophes et les capacités d'intervention au niveau national, la création de richesses, l'emploi et l'émancipation économique, les contributions du PAM portant essentiellement sur l'alimentation et la nutrition.

F. Services et locaux communs

45. La participation aux travaux de l'Équipe spéciale du GNUD sur les locaux communs s'est poursuivie en 2009, toujours axée sur la coopération entre les services de sécurité et les services chargés des installations, et le financement de projets de rénovation et de construction de grande envergure. Tout en appuyant les efforts déployés par l'Équipe spéciale pour prendre en compte les principes de construction écologique dans tous les projets concernant des locaux communs, le PAM a estimé qu'il ne fallait pas que cet aspect des choses augmente le coût des projets.

46. L'équipe chargée d'assurer la sécurité des locaux du PAM a pu participer aux activités interorganisations des groupes de travail sur la sécurité et les locaux communs, ce qui a permis de mieux partager l'information et de normaliser les approches. Tout au long de l'année, le PAM a rappelé combien il importait de fournir à l'Équipe spéciale des moyens techniques adéquats et, en novembre, un architecte a été recruté pour procéder à des études de projets particuliers et mettre au point des normes et des outils à l'intention des équipes de pays.

47. Le PAM participe à l'élaboration de propositions sur les locaux communs au Mozambique et au Rwanda, des pays qui relèvent de l'initiative « Unis dans l'action » et où la mise en place de locaux communs compte au nombre des objectifs de l'Équipe spéciale. Toutefois, les répercussions financières de ces projets sont encore à l'étude.

II. La cohérence dans le domaine de la sécurité alimentaire

A. Sécurité alimentaire mondiale

48. L'année 2009 a été cruciale en ce qui concerne la concertation internationale sur la sécurité alimentaire et les mécanismes de gouvernance s'y rapportant. La Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale, adoptée par le Groupe des Huit lors du Sommet tenu à L'Aquila (Italie) du 8 au 10 juillet 2009, prévoyait d'engager 20 milliards de dollars en faveur de la sécurité alimentaire dans le monde, a été l'occasion de donner un nouvel élan aux engagements internationaux en faveur

de la lutte contre la pauvreté et de l'élimination de la faim. Le PAM s'est prononcé en faveur d'une approche globale de la sécurité alimentaire et a fait valoir que les filets de protection reposant sur l'alimentation et la nutrition sont des moyens à ne pas négliger pour s'attaquer à la faim et à la malnutrition.

49. Les réunions de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale mise en place par le Secrétaire général ont été pour le PAM une occasion importante de souligner le rôle primordial de la coordination pour mettre en place, dans le domaine de l'alimentation, des interventions indispensables à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 1 (sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim), pour renforcer la capacité de résistance socioéconomique, et pour créer des possibilités d'emploi viables.

50. Lors de l'adoption de la Déclaration du sommet mondial sur la sécurité alimentaire, le 18 novembre, les dirigeants du monde entier ont réitéré leurs engagements en faveur d'une approche de la sécurité alimentaire cohérente et globale, qui soit définie au niveau des pays. Cette approche prévoyait l'accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive à un coût abordable pour tous, en particulier les groupes vulnérables, en recourant à l'assistance alimentaire d'urgence et à des filets de sécurité tels que les bons d'alimentation et les activités relatives à la nutrition maternelle et infantile. Réaffirmant les principes de L'Aquila, les participants au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, tenu à Rome du 16 au 18 novembre 2009, ont rappelé combien il était nécessaire de renforcer la coordination et la gouvernance mondiale pour assurer la sécurité alimentaire, notamment dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale qui vient d'être réformé. Le PAM s'est engagé à collaborer avec la FAO et le FIDA à la mise en œuvre de la réforme de ce comité.

51. À l'échelon régional, le PAM a poursuivi sa participation à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, initiative de l'Union africaine, et du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), dans le but de faire en sorte que l'élaboration de politiques et de programmes à l'échelon national et régional fasse toute sa place à la recherche de solutions durables au problème de la faim. À cet égard, le PAM a prêté main forte à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour la conception de systèmes de réserve alimentaire d'urgence ainsi que d'un programme régional visant à améliorer l'accès à la nourriture des groupes de population vulnérables. Dans la corne de l'Afrique, le PAM et l'Autorité intergouvernementale pour le développement sont convenus d'améliorer la coopération dans un certain nombre de domaines, notamment la sécurité alimentaire et la gestion des risques de catastrophe, dans le cadre de la mise en œuvre de priorités communes; cette collaboration fera l'objet d'un mémorandum d'accord que les deux institutions s'attachent à rédiger. Avec la Commission économique pour l'Afrique, le PAM a participé aux travaux de trois groupes portant respectivement sur l'un des thèmes suivants : a) agriculture, sécurité alimentaire et développement rural; b) paix et sécurité; et c) développement social et humain. Le PAM a également joué un rôle de premier plan dans l'application de la recommandation du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique préconisant de renforcer les programmes d'alimentation scolaire et d'enrichissement des aliments en micronutriments en Afrique dans le cadre du CAADP. Le PAM a resserré son partenariat avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe dans le cadre de l'initiative « Achats au service du progrès » et de l'Alliance pour le

commerce des produits de base en Afrique orientale et australe, dont l'objectif était de renforcer l'intégration régionale et d'améliorer la compétitivité des marchés des aliments de base.

B. Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

52. Le PAM, la FAO et le FIDA ont continué de renforcer leur collaboration pour parvenir à une approche plus exhaustive de la sécurité alimentaire. À la fin de 2008, le PAM et la FAO avaient collaboré dans 63 pays dans le cadre de 99 projets concernant l'agriculture, la sécurité alimentaire et des évaluations conjointes. Le PAM et le FIDA ont collaboré dans 14 pays dans le cadre de l'exécution de 18 projets axés sur des activités Vivres contre travail, Vivres pour la formation et sur le microcrédit.

53. Un document commun, dont la rédaction s'est achevée en novembre, est le résultat de deux années d'efforts de renforcement de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome. Cette publication a été suivie par une réunion des hauts responsables début novembre, au cours de laquelle ces institutions sont convenues d'axer leur collaboration sur les thèmes suivants : la transition entre secours, redressement et développement dans un certain nombre de pays; l'harmonisation des systèmes d'alerte précoce pour améliorer l'information sur la sécurité alimentaire; et le lancement de campagnes de sensibilisation conjointes en 2010 afin d'aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

54. Les institutions dont le siège est à Rome ont également continué à intensifier leur collaboration dans le domaine administratif. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les achats de biens et services, les appels d'offres communs ayant entraîné des économies considérables. Un appel d'offres commun concernant les voyages a permis des économies substantielles pour les trois institutions, qui utilisent désormais la même agence de voyages. L'inclusion du PAM et du FIDA dans le contrat de repostage de la FAO a permis de réaliser des économies de 25 % au FIDA et de 30 % au PAM. Les trois institutions mettent actuellement en place une équipe commune chargée de la passation des marchés.

55. Le PAM et la FAO ont réalisé ensemble des missions d'évaluation conjointe des récoltes et des approvisionnements alimentaires dans les pays suivants : Éthiopie, Guatemala, Madagascar, Namibie, Soudan, Yémen et Zimbabwe. Ces deux institutions ont également publié l'édition 2009 de *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : Crises économiques – répercussions et enseignements*. Dans la première édition du rapport, la FAO a présenté une analyse de l'insécurité alimentaire dans le monde, tandis que le PAM a analysé les retombées de la récession économique mondiale sur les ménages dans les pays en développement.

56. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM et le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO ont collaboré à la mise au point d'un modèle qui permet de simuler l'impact de chocs tels que des conditions climatiques extrêmes, l'envolée ou les fluctuations des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles sur le revenu des ménages et leurs dépenses alimentaires. La première phase du projet a porté sur des pays à faible revenu et à déficit vivrier, trois en Asie (Bangladesh, Népal et Pakistan) et deux en Afrique

(Burkina Faso et Malawi). D'autres pays seront examinés lors de la deuxième phase. Cette analyse a permis d'obtenir des données qui peuvent être utilisées à des fins de planification et de décision en tout début de crise.

57. Le PAM et la FAO ont également collaboré au sein du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour normaliser la classification de la sécurité alimentaire afin de repérer les priorités d'intervention. En 2009, le PAM a ainsi collaboré avec ses partenaires au Cambodge, en Indonésie, au Népal, en Ouganda et au Tadjikistan.

58. Le PAM et le FIDA ont collaboré à la création d'un mécanisme de gestion des risques climatiques pour atténuer la vulnérabilité des petits exploitants agricoles face aux événements climatiques extrêmes à l'aide de programmes d'assurance indexée. Des projets ont été lancés en Chine et en Éthiopie en 2008 et 2009 avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates et de la Banque mondiale. À la suite d'événements climatiques extrêmes dans la corne de l'Afrique en 2009, le projet a versé à 137 exploitants agricoles éthiopiens 25 000 dollars d'indemnisation, soit 50 % du montant total assuré en fonction des rendements moyens futurs estimés. Le partenariat entre le PAM, la Banque mondiale et le Gouvernement éthiopien a permis de créer un dispositif national de financement des risques de sécheresse et d'inondation pouvant déclencher le déblocage de fonds d'urgence pour un montant allant jusqu'à 180 millions de dollars sur cinq ans.

III. Nouvelles initiatives et partenaires du développement

A. Achats au service du progrès

59. Lancée en septembre 2008 avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, de la Fondation Howard G. Buffet et du Gouvernement belge, l'initiative expérimentale Achats au service du progrès a mis à l'essai des méthodes et des partenariats novateurs en ce qui concerne les achats. Le PAM, qui est demandeur d'aliments de base, a joué un rôle moteur dans le lancement de nouvelles interventions d'appui aux petits exploitants agricoles.

60. Au mois d'octobre 2009, l'expérimentation de méthodes d'achat innovantes dans le cadre de l'initiative P4P avait permis d'acheter 25 000 tonnes de produits alimentaires dans 11 pays d'intervention du PAM. Les produits alimentaires achetés provenaient de 40 organisations de petits producteurs, à des négociants de petite et moyenne dimensions, des dispositifs de récépissés d'entrepôt établis en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie et de la Bourse des produits agricoles de Zambie. Le PAM et ses partenaires ont également formé 9 700 petits producteurs (dont 26 % de femmes) et 58 gérants d'entrepôts en ce qui concerne l'établissement des contrats, les spécifications de qualité, le traitement après récolte, la mise sur le marché et la commercialisation collectives, les techniques de production agricole et le financement de l'activité agricole.

61. Quelques-unes des initiatives les plus novatrices de 2009 ont été exécutées au Mali, en Ouganda et en Zambie. En Ouganda, le PAM a appuyé le système de récépissés d'entrepôt qui a permis aux producteurs d'accéder à un réseau d'entrepôts agréés et de bénéficier de bonnes conditions de stockage et de moyens de trésorerie

– grâce au système de récépissés, ils obtiennent en effet une somme d'argent correspondant de 60 à 70 % de la valeur totale des produits déposés en entrepôt. En Zambie, le PAM a aidé les organisations agricoles à satisfaire aux normes imposées pour accéder à la Bourse des produits agricoles du pays, une plate-forme de négoce disposant d'un réseau d'entrepôts agréés dans lesquels les producteurs et les négociants peuvent entreposer les produits pour les vendre au moment où les conditions du marché sont les plus favorables. Au Mali, le partenaire de P4P Afrique verte a dispensé aux organisations féminines et agricoles une formation pour leur enseigner les rudiments de la commercialisation. En outre, la fédération de coopératives de petits producteurs, Faso Jigi, a remporté un appel d'offres du PAM en 2009.

B. Transferts monétaires et bons d'alimentation

62. Ces dernières années, le PAM a intensifié le recours aux transferts monétaires et aux bons d'alimentation, le nombre de programmes pilotes étant porté de 9 à 24 entre 2008 et 2009. Cette évolution traduit le passage à une assistance alimentaire plus souple. L'utilisation de bons d'alimentation et de transferts monétaires a également ouvert de nouvelles possibilités d'aider les gouvernements à mettre en place ou à développer leurs systèmes de protection sociale.

63. Au Malawi, le suivi en temps réel des prix sur les marchés locaux des aliments composant l'assortiment alimentaire habituel du PAM dans le pays a permis au Programme d'adapter le montant des transferts mensuels en fonction des fluctuations des prix, et donc de préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires au fil du temps. Les transferts monétaires ont été fournis en partenariat avec la Caisse d'épargne du Malawi où un compte d'épargne a été ouvert pour chaque bénéficiaire. En Syrie, le PAM a expérimenté un projet de distribution de bons d'alimentation par voie électronique, le premier de ce type à recourir à la technologie de la téléphonie mobile pour venir en aide à 1 000 ménages de réfugiés irakiens ayant très peu de possibilités de se procurer un revenu. Chaque membre de la famille recevait un bon d'une valeur de 22 dollars tous les deux mois. Après chaque transaction, les familles étaient informées du nouveau solde de leur compte par un SMS envoyé sur leur téléphone mobile.

C. Renforcement des capacités

64. En 2009, le PAM a collaboré plus étroitement avec ses homologues nationaux, en particulier par le biais de processus de consultation dans les pays. Il a en outre fourni une assistance technique à l'appui des stratégies nationales et des initiatives régionales de lutte contre la faim et la dénutrition chroniques en Inde, en Iraq, en Mauritanie, au Rwanda et à Timor-Leste. En Égypte, l'aide apportée par le PAM au programme national de filets de protection sociale reposant sur une aide alimentaire a abouti à une réforme du régime de subvention des produits alimentaires. Au Ghana, le Secrétariat national à l'alimentation scolaire, qui vient d'être créé, a collaboré avec le PAM pour mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans le but de faire progresser la scolarisation et l'assiduité et d'accroître la productivité agricole. En El Salvador, le programme d'alimentation scolaire du PAM a été pris en charge par les pouvoirs publics, couronnant 10 ans de renforcement des capacités.

D. Reach

65. Le Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (Reach) a été créé conjointement par le PAM, la FAO, l'UNICEF et l'OMS. Ce partenariat mondial s'est engagé à satisfaire les besoins nutritionnels des personnes les plus vulnérables au monde, à savoir les femmes et les enfants, en produisant des études fondées sur l'effet et des méthodes de programmation innovante. Le PAM a été l'hôte du partenariat et lui a fourni un soutien essentiel.

66. Les quatre partenaires Reach ont reçu un don de la Fondation Bill et Melinda Gates pour relier les achats locaux aux petits producteurs et les interventions nutritionnelles fondées sur l'alimentation. Le deuxième objectif consistait à favoriser la collaboration entre les milieux agricoles et ceux de la nutrition. Des recherches ont été engagées pour étudier ces interactions dans un pays de l'Afrique de l'Ouest et pour élaborer des directives à l'intention des spécialistes de l'agriculture et de la nutrition, des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Un plan d'action a été formulé en vue de reproduire à plus grande échelle les interventions nutritionnelles dans le pays sélectionné et de développer l'accès des petits producteurs aux marchés. Le coordonnateur régional Reach en poste au Sénégal, installé dans les locaux de l'UNICEF, a fourni un appui crucial.

67. Reach a également travaillé en partenariat avec les responsables du Projet du Secrétaire général sur les villages du Millénaire dans plusieurs pays africains. Des modèles vont être élaborés pour assurer la mise en œuvre intégrée des interventions nutritionnelles à l'échelle des communautés.

E. Banque mondiale

68. En 2009, la collaboration entre le PAM et la Banque mondiale s'est intensifiée et, du fait de la crise financière, elle s'est orientée sur les filets de sécurité. La publication conjointe intitulée « Repenser l'alimentation scolaire : filets de protection sociale, développement de l'enfant et éducation nationale » a clairement montré que l'alimentation scolaire jouait un rôle important comme filet de sécurité.

69. Les deux institutions ont également collaboré dans les domaines de l'agriculture, des changements climatiques et de la nutrition, qui figurent en bonne place dans le programme global en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Banque mondiale, un fonds d'affectation multidonateurs créé pour aider à concrétiser les engagements pris lors du Sommet du Groupe des Huit à L'Aquila (Italie) en juillet 2009. Le PAM a participé aux échanges de vues concernant l'élaboration des rouages de fonctionnement de ce fonds, qui pourrait être une source de financement en 2010. Par ailleurs, la Banque mondiale a procédé à l'analyse de l'architecture financière du PAM et publié en avril 2009 un rapport sur l'assistance alimentaire dans un monde en mutation. En novembre, la Banque mondiale en a présenté les principales conclusions au Conseil d'administration du PAM.

70. En 2009, la collaboration s'est aussi poursuivie dans les pays, les avantages de ce type de partenariat stratégique étant de mieux en mieux compris sur place. Les deux organisations ont maintenu leur soutien au Programme de protection sociale fondé sur des activités productives en Éthiopie. La mise en place d'outils de

protection sociale a notamment porté sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation au Burkina Faso et sur une stratégie d'alimentation scolaire utilisant la production locale au Kenya.

F. ONUSIDA

71. Le PAM a poursuivi sa collaboration avec ONUSIDA en matière de prévention, de traitement, de soins et d'activités d'atténuation des effets du VIH/sida, étudiant de nouvelles modalités d'accompagnement des patients recevant une thérapie antirétrovirale, notamment les suivantes : aliments fournis sur ordonnance; produits alimentaires spécialement formulés prêts à consommer; assistance nutritionnelle dans le domaine de la gestion du VIH en pédiatrie; dispositifs de protection sociale à l'intention des personnes vivant avec le VIH et des ménages touchés par le sida.

72. En tant que coparrainant d'ONUSIDA, le PAM a participé à la formulation du Cadre de résultats d'ONUSIDA pour 2009-2011. En accord avec ce cadre, les interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida mettront l'accent sur : a) l'appui nutritionnel des programmes de soins et de traitement; b) l'appui nutritionnel des programmes de lutte contre la tuberculose; et c) et les filets de protection sociale à l'intention des personnes touchées par le VIH, y compris les orphelins et les autres enfants vulnérables.

G. Organisations non gouvernementales

73. En 2008, le PAM a maintenu ses partenariats avec 230 organisations non gouvernementales (ONG) internationales et 2 607 ONG nationales y compris des organisations à assise communautaire dans 69 pays. Les ONG partenaires ont distribué 1,9 million de tonnes de produits alimentaires, soit presque 50 % du volume total distribué.

74. Les nouveaux domaines de collaboration entre le PAM et les ONG confirment le passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Oxfam Royaume-Uni a lancé des activités de transferts monétaires et de bons d'alimentation dans le Territoire palestinien occupé; World Vision et Emmanuel international ont soutenu un projet pilote de transferts monétaires et d'aide alimentaire devant protéger les moyens de subsistance au Malawi; Mercy Corps a exécuté un projet Espèces contre travail dans les zones rurales du Népal; et au Bangladesh, au Pakistan et en Zambie, les ONG nationales ont participé à diverses activités de transferts monétaires et de bons d'alimentation.

75. Le partenariat du PAM avec les ONG va bien au-delà du niveau opérationnel et porte aussi sur la concertation stratégique et les grandes orientations. Les 14 et 15 octobre 2009, à Rome, 19 ONG partenaires, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et une fédération d'ONG ont pris part à la quinzième consultation annuelle avec les ONG.

H. Services aériens communs d'aide humanitaire

76. Le PAM a continué d'assurer pour le compte de la communauté internationale les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), transportant en 2009 269 703 passagers et 8 947 tonnes de secours à destination de zones reculées et peu sûres. Ces vols ont appuyé les interventions dans le cas de crise soudaine et d'actions de secours en cours, répondant à la demande des équipes de pays des Nations Unies et des coordonnateurs résidents. La Fondation pour la sécurité aérienne (Flight Safety Foundation) a remis au service du PAM chargé de la sécurité des opérations aériennes le prix de son président pour 2009 pour avoir introduit les techniques les plus récentes pour assurer la sécurité de ses opérations aériennes d'aide humanitaire.

77. Une note du Corps commun d'inspection publiée en 2009 recommandait de confirmer le mandat des UNHAS, de trouver des moyens de financement durable et d'actualiser les normes aéronautiques des Nations Unies qui réglementent l'utilisation d'appareils affrétés. Le Comité permanent interorganisations a également rappelé qu'il fallait aborder les questions du mandat et des mécanismes de financement durable; un groupe d'organisations préparera une proposition pour la prochaine réunion du groupe de travail du Comité permanent interorganisations qui se tiendra en 2010.

I. Renforcement de la sécurité

78. L'insécurité et les menaces précises proférées contre le personnel des organisations des Nations Unies et de leurs partenaires continuent de poser de sérieux problèmes sur le plan opérationnel, en particulier en Afghanistan, au Pakistan, en Somalie, au Soudan et au Yémen. En 2009, on a relevé 500 atteintes graves à la sécurité de membres du personnel ou de biens du PAM. Il convient notamment de citer un attentat suicide contre le bureau de pays à Islamabad en octobre, qui a fait cinq morts et quatre blessés graves parmi le personnel du PAM. L'application des mesures de sécurité a certes fait reculer les pertes humaines et les dégâts matériels, mais cet événement a montré que les attentats terroristes prenaient un nouveau tour, visant plus directement le personnel des Nations Unies. Cinq membres du personnel des Nations Unies ont par la suite été assassinés à Kaboul par des extrémistes.

79. Immédiatement après l'attentat contre le bureau d'Islamabad, le PAM et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies ont lancé un examen indépendant des circonstances de cet attentat pour s'employer à répondre à un certain nombre de questions concernant la gestion des risques de sécurité. Ces questions portaient notamment sur le niveau de risque acceptable, le processus d'évaluation des programmes, les mesures d'atténuation ainsi que le renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel du PAM et de ses partenaires, et en particulier du personnel local. Cet examen permettra de décider quelles modifications il convient d'apporter au dispositif de sécurité des opérations des Nations Unies dans des environnements peu sûrs.

J. Prise en compte de la problématique hommes-femmes

80. L'année 2009 a été importante pour la prise en compte du principe d'égalité hommes femmes au PAM, grâce à la nouvelle politique et au plan d'action institutionnel présentés au Conseil d'administration. La nouvelle politique, qui est conforme à celle du système des Nations Unies, met en avant le renforcement des capacités, l'obligation de rendre des comptes et les partenariats. En application de sa nouvelle politique, le PAM continuera de renforcer les partenariats à tous les niveaux, notamment en collaborant avec d'autres institutions pour résoudre les problèmes de parité et promouvoir le partage des connaissances.

81. Le PAM a continué de jouer un rôle actif dans le sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la problématique hommes-femmes et l'action humanitaire, la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit (à l'échelle de tout le système) et d'autres équipes spéciales des Nations Unies. Dans ses contributions au débat interorganisations sur la problématique hommes-femmes, le PAM a insisté sur l'élimination de la violence contre les femmes durant les conflits et juste après.

K. Gouvernance institutionnelle

82. Le PAM a assuré la coordination de la réunion commune des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, qui s'est déroulée à New York les 23 et 26 janvier 2009. Les principaux sujets abordés ont notamment été la croissance démographique et l'urbanisation rapide, les liens entre la stabilité des prix des produits alimentaires et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'harmonisation entre les fonds et programmes des Nations Unies.

83. L'un des points forts du débat a concerné les difficultés posées par le fait qu'à l'échelle mondiale, les populations urbaines sont désormais plus nombreuses que les populations rurales. Les participants se sont prononcés en faveur de l'intensification des activités des institutions des Nations Unies en milieu urbain, en précisant qu'il ne fallait pas pour autant négliger les zones rurales. Ils ont également souligné qu'il importait de répercuter dans les pays mêmes les économies réalisées grâce à l'harmonisation des modes d'interventions, recommandant en outre que les Nations Unies insistent encore davantage sur le développement des capacités nationales, comme le prévoit l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de 2007.

84. Une délégation de membres du Conseil d'administration du PAM, du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF s'est rendue au Cambodge du 5 au 12 mars 2009. Cette visite, dont la coordination a été assurée par le PAM, a permis aux membres des Conseils de mieux appréhender ce que le système des Nations Unies apporte à ce pays.

Annexe

Résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social définissant le Programme alimentaire mondial comme une organisation de suivi

Tableau 1

Résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session qui identifient le Programme alimentaire mondial en tant qu'organisation responsable du suivi

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Titre</i>	<i>Mesures prises par le Programme alimentaire mondial</i>
63/12	En cours d'application	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caraïbe	<p>Le PAM poursuit sa coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans le cadre des activités communes réalisées au titre du « Projet de développement-Projet de Renforcement des capacités dans la région Amérique latine et Caraïbes 10411.0 » (WFP/EB.A/2005/9-A/1).</p> <p>Cette collaboration a débouché sur la réalisation de deux études : « Food and Nutrition Insecurity in Latin America and the Caribbean » (octobre 2009) et « The Cost of Hunger: Social and Economic Impact of Child Undernutrition in the Plurinational State of Bolivia, Ecuador, Paraguay and Peru » (version provisoire, octobre 2009).</p>
63/187	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	<p>Le PAM continue de défendre le droit à l'alimentation et les efforts déployés par les gouvernements pour adopter une approche axée sur ce droit. Le PAM cible ses activités en fonction des besoins des bénéficiaires : ses ressources limitées vont aux personnes et aux groupes les plus vulnérables. Les principes de programmation suivis par le PAM sont semblables, par leurs effets, à une approche fondée sur les droits, comme exposé dans le « Plan stratégique du PAM (2008-2011) » (WFP/EB.A/2008/5-A/1.Rev.1).</p>
63/190	En cours d'application	Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	<p>Le PAM rend compte de ses activités au Coordonateur résident, lequel fait rapport au Secrétaire général.</p>

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Titre</i>	<i>Mesures prises par le Programme alimentaire mondial</i>
63/235	En cours d'application	Développement agricole et sécurité alimentaire	Voir le <i>Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour 2009</i> du PAM.
63/311	En cours d'application	Cohérence du système des Nations Unies	Voir le <i>Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour 2009</i> du PAM.

Tableau 2

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2008 qui identifient le Programme alimentaire mondial en tant qu'organisation responsable du suivi

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Titre</i>	<i>Mesures prises par le Programme alimentaire mondial</i>
2008/10	En cours d'application	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	Le PAM rend compte de ses activités au Coordonnateur résident, lequel fait rapport au Secrétaire général.